

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2023

---

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES  
MENACES - (N° 1301)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF147

présenté par  
Mme Hai, rapporteure

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 4, après le mot :

« territoire »,

inséré les mots :

« douanier au sens de l'article 1<sup>er</sup> du présent code ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.